

# Pourquoi a-t-on **vraiment** besoin des licences Creative Commons dans l'univers de **l'Open Access** **des publications scientifiques?**

**danièle bourcier**



# Plan

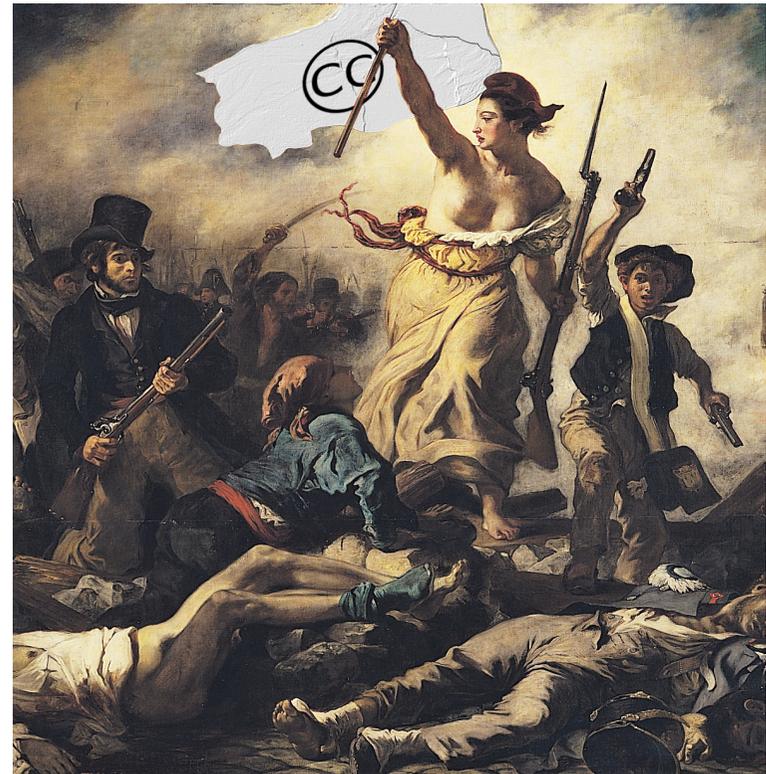
1- Les divers aspects de  
l'Open Access et des licences  
d'**usages**

2- L'intérêt des licences CC

# 1- Open Access to publications scientifiques

*Versus*

**Open access to data**



# Open Access aux P. Sc.

- **Origine** : mouvement des chercheurs pour la publication scientifique en **accès ouvert au sens de gratuit** (*versus* fermé payant : portails de revues propriétaires)
- dépôt de *preprints* de publications [arXiv](#) (1991)
- Déclaration de Budapest ([BOAI](#)) 2002 (puis [Bethesda](#), de Berlin, 2003) : accès gratuit assorti du droit de copie, de redistribution?? et de réutilisation??

# Questions posées par l'OA

- la **question politique** de l'accès universel et partagé à la connaissance
- mais surtout celui du **modèle économique**

# Open Access Gratis/Ouvert/Libre

- *a minima* accès **gratuit** sur Internet (*Gratis* Open Access) **mais sans licence, aucun autre droit accordé**

OU

- Régi par des **licences**  
(*Libre* Open access)

licence **libre**

OU

licence **ouverte**

OU

par des **contrats** d'édition

# Différences

une licence **ouverte** peut comporter des **restrictions d'utilisation** (par exemple interdire les modifications ou interdire les usages commerciaux)

alors qu'une licence **libre** (au sens de la FSF) **ne doit pas comporter de restrictions**

- Licences CC: Ouvertes
- « Licence » CC0 : libre

# Licences libres CC

Chaque licence se différencie selon des options sélectionnées par l'auteur qui souhaite informer le public que certaines utilisations sont autorisées à l'avance, bien qu'elles soient interdites **par défaut** sous le régime du droit d'auteur



# cc: les conditions communes

• L'accès ouvert et gratuit (sauf NC)

• Une autorisation **générale non exclusive** :

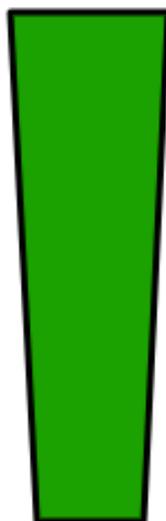
de reproduire, de distribuer et de communiquer l'œuvre au public à titre gratuit, y compris dans les collections et sur les réseaux P2P



# CC: Les conditions optionnelles

<a href="#">Paternité</a>			
<a href="#">Paternité</a> <a href="#">Pas de Modification</a>			
<a href="#">Paternité</a> <a href="#">Pas d'Utilisation Commerciale</a> <a href="#">Pas de Modification</a>			
<a href="#">Paternité</a> <a href="#">Pas d'Utilisation Commerciale</a>			
<a href="#">Paternité</a> <a href="#">Pas d'Utilisation Commerciale</a> <a href="#">Partage des Conditions Initiales à l'Identique</a>			
<a href="#">Paternité</a> <a href="#">Partage des Conditions Initiales à l'Identique</a>			

MOST OPEN



CC0



BY



BY



SA



BY



ND



BY



NC



BY



NC



SA



BY



NC



ND

LEAST OPEN

# Par des contrats

## Voie dorée/voie verte

- Voie dorée OUI

les revues rendent leurs **articles** directement et immédiatement accessibles au public. Ces publications s'appellent des « revues en accès ouvert » (« *Open access journals* »)

(auteur-payeur) [Library of Science](#)

- Voie verte ??????

les auteurs déposent une copie de leur articles sur un site personnel ou une archive avec licence?? ou contrat ??

[Steven Harnad \(depuis 1994\).](#)

# La voie verte : incertitude

Sur HAL, pas de fonction : « choix de licence »

Statut des contenus?

Cas de repropriétarisation  
(*enclosure*)

# LES REPONSES

# Positions éthiques

- *Le 29 juin 2012, les membres du COMETS ont ainsi adopté un avis sur le libre accès aux publications scientifiques (« open access »).*
- *Ce texte fait suite à un avis formulé en 2011 portant sur « les relations entre chercheurs et maisons d'édition scientifique ».*
- *le COMETS prépare un avis sur le data sharing ou l'accès aux grandes masses de données, à paraître prochainement.*

# Recommandations COMETS 2013

- demande **d'implication du CNRS** dans les politiques de publications
- promeut l'utilisation de **l'accès green** (HAL) plutôt que doré
- information auprès des chercheurs en leur recommandant de ne **pas renoncer à leurs droits** (mais rien sur les licences)

# Stratégies institutionnelles ?

- Plan Stratégique du CNRS 2014

en cours

- Max Planck Digital Library

en discussion

CC0 + Community Norms

- EU Policies

Horizon 2020

# H2020- Regime

## Routes

- OA publishing and self-archiving considered valid and complementary routes
- Deposit into a repository **also** in the case of OA publishing

## • Costs

Eligibility of OA publishing costs during the grant (as in FP7)

Piloting a mechanism for open access publishing **after the end of the grant agreement** (call EINFRA-2-2014 – eInfrastructure on open access)

## • Licencing :

Encouragement to authors to retain their copyright and grant adequate licences to publishers (e.g. **Creative Commons**)

CC



## 2- Arguments du **Vraiment Besoin**

- 1- Les licences 'Creative Commons' s'appliquent aux contenus relevant du droit d'auteur
- 2- l'Open data scientifique soulève de plus en plus de questions en terme de « **compliance** » des contenus et de piratage (intégrité)
- 3- l'Open data scientifique s'inscrit dans des politiques institutionnelles et des contrats privés

# L'intérêt des licences CC pour les Publications Scientifiques

OA vert et OA doré

# 1<sup>er</sup> argument

- Publication = Œuvre (un contenu)
- Originalité
- Forme écrite (inscrite)

## Option « attribution »

- Plusieurs auteurs
- Rangs et rôles différents
- Importance des citations internes d'auteurs
- Bibliométrie

# Option

« **Réutilisation** » (ND) vs re-propriétarisation

- Science at work
- REF DOC (INIST)
- Open édition

Le seul fait de capturer certaines des ressources du site vaut acceptation des **conditions de cession proposées**. L'utilisateur ne peut passer outre les limites d'usage concédées.

# Option NC non commercial

- Distingue les usages entre pairs (publications savantes)
- Crée des communs scientifiques

## 2<sup>ème</sup> argument

- S'appuie sur les **droits exclusifs** de l'auteur
- Rend **publique la disponibilité** de l'œuvre par le logo
- Affirme la **volonté des auteurs** ou de l'auteur vis à vis des tiers

# 3 ème argument

- Retient ses **droits exclusifs**
- Pour se **conformer** aux politiques institutionnelles
- Et aux recommandations éthiques de la communauté

# Particularités de l'écosystème de l'article scientifique

écosystème institutionnel

éthique

stratégique

citoyen

# Et pour l'Open Access des publications??

- L'ouverture crée des dangers
  - pour l'intégrité
  - le piratage
- Pas de déclaration ou de dépôt de l'œuvre en droit français

ALORS

- La licence (logo) devient un signe de visibilité, d'accès et de reconnaissance
- Les options CC protègent l'œuvre, l'auteur et l'institution en levant la **mauvaise foi du contrevenant**
- La licence renforce la communauté

# Résumé : Arguments du Vraiment Besoin

- 1- Les licences 'Creative Commons' s'appliquent aux contenus relevant du droit d'auteur

Donc les publications scientifiques sont protégeables par des licences CC

- 2- l'Open data scientifique soulève de plus en plus de questions en terme de « **compliance** » des contenus et de piratage (intégrité)

Donc l'auteur affirme ses droits originels par des licences CC

- 3- l'Open data scientifique s'inscrit dans des politiques institutionnelles et des contrats privés

Donc l'auteur doit réserver ses droits en amont de la diffusion

**(quoi de neuf en 2014 pour les  
licences CC en France )**

**creative  
commo**

# Reconnaissance par le Ministère de la Culture

- Coproduction d'un film sur CC
- Subvention pour éditer des films par domaine d'activité

# Intégration dans le monde marchand de la musique

Possibilité de choix même dans le monde de la  
propriété intellectuelle

Accord CC-SACEM (2011- 2013) renouvelé  
(2013-2015)

LA SACEM PEUT -ELLE  
devenir  friendly ?



# Et dans le monde de l'édition ...

- Table ronde sur Creative commons organisée par le Syndicat national de l'Édition 2013
  - UNESCO
  - WIKIMEDIA
  - Flammarion

Et enfin...

Extension des modèles  
culturels **des Communs**

# Exemple

## CROWD COLLABORATIF

### « Science citoyenne »

(Biodiversité, Rio, 1992)

- **Bien commun**: Suivi temporel d'oiseaux communs  
(Le Monde du 10 janvier 2012)
- Des dizaine de milliers de naturalistes bénévoles
- 1.500.000.h de comptage d'oiseaux et de papillons
- 9000 points d'écoute en France
- Chercheurs académiques et non professionnels



# ET des modèles économiques (Effet de réseau)

## 2 principes

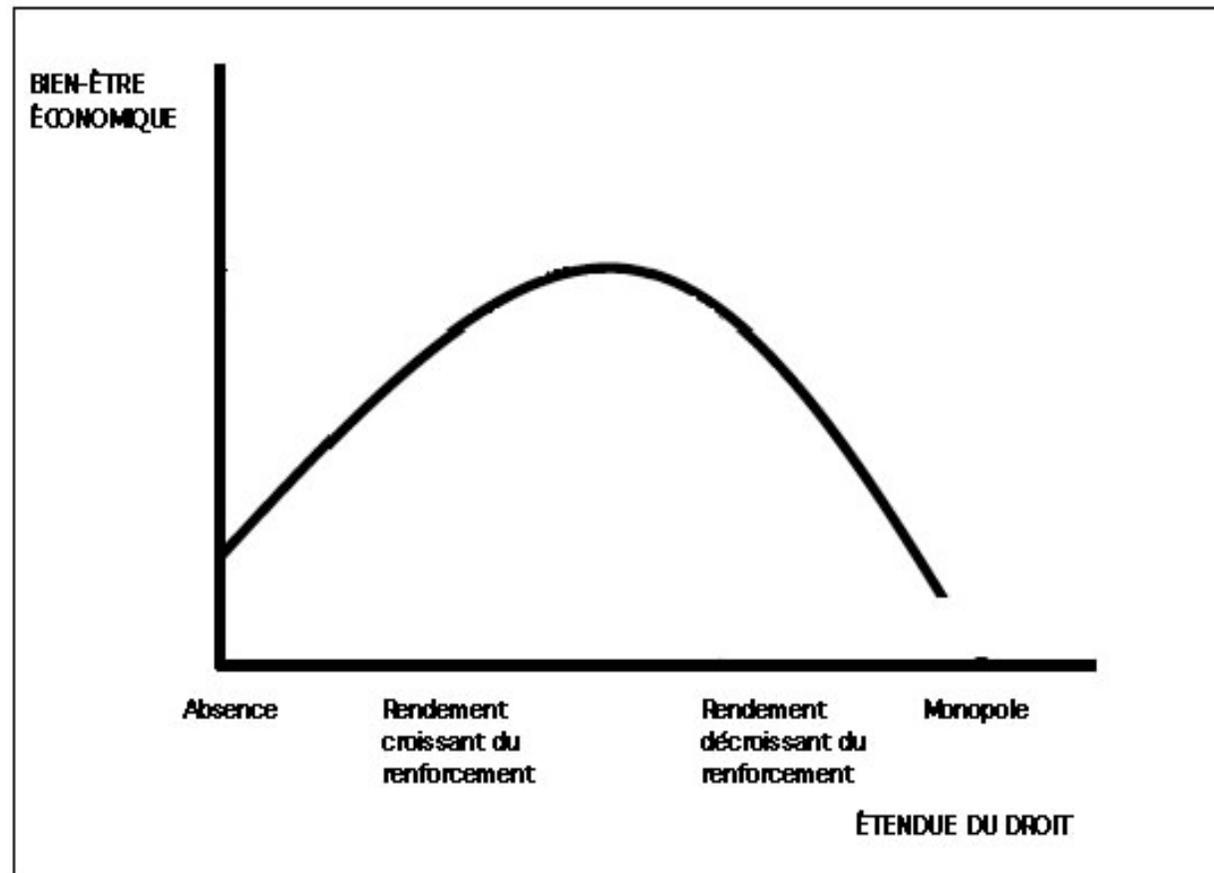
- 1- “plus un produit est consommé,  
plus il est utile”
- 2- “ l'utilité croît avec le nombre d'utilisateurs “

## 2 effets

- 1- Il assigne des **coûts nuls** à la diffusion massive
- 2- - Il est fondé sur la **dynamique** de la demande et le captage **d'attention**

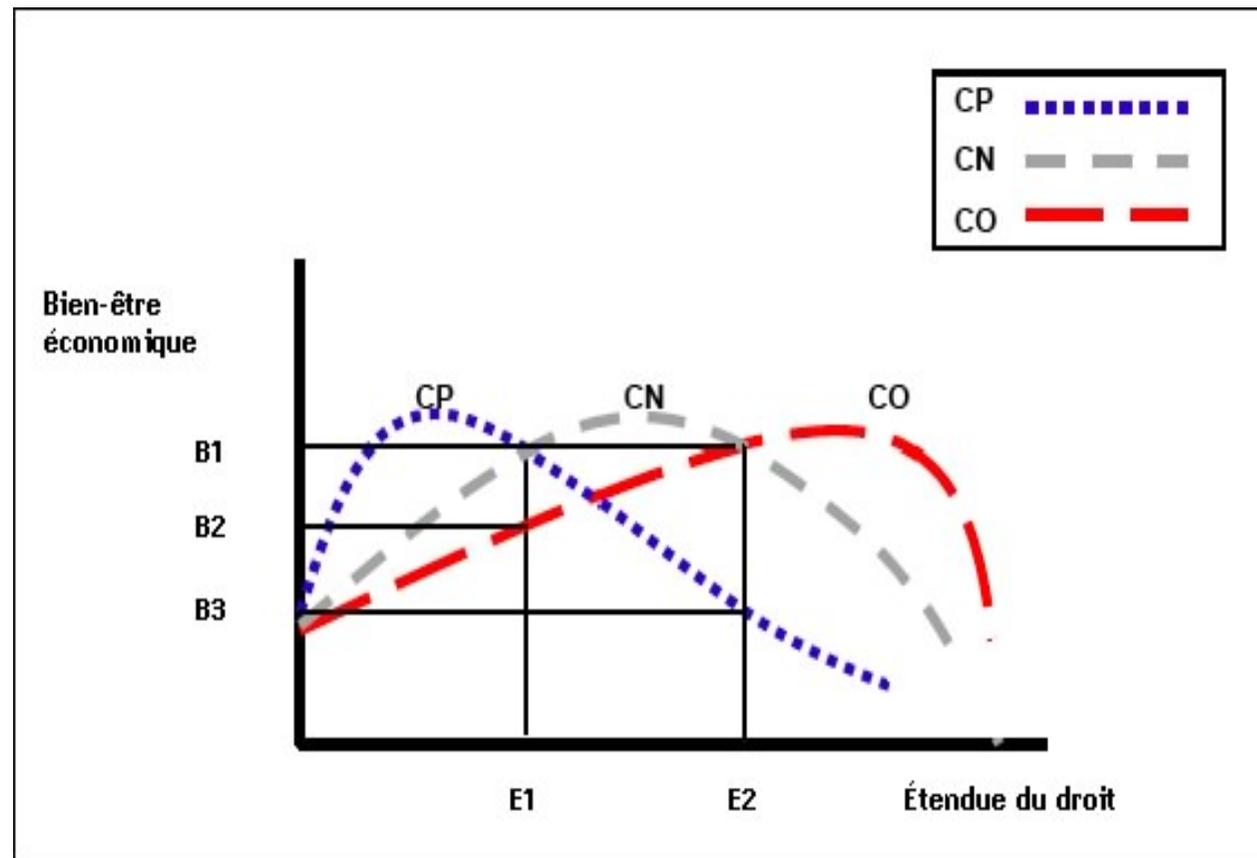
## Inefficacité du droit de la propriété intellectuelle vis à vis de l'innovation (E. MACKAAY)

- Si la propriété intellectuelle a bien un effet stimulateur pour la création, l'exclusivité risque de retarder la création par **filiation** :



# Vues optimiste (rouge) et pessimiste (bleue) de l'effet incitatif de la pi

- Toutefois, personne ne sait encore mesurer la courbe directement. D'où des conceptions discordantes :



## RoMEO Archiving policy Publishers

- Can archive pre-print and post-print 33 %  
Can archive post-print (ie final draft post-refereeing) 33%
- Can archive pre-print (ie pre-refereeing) 7%
  - Archiving not formally supported 28%

Summary: **73%** of publishers (2500 titres) formally **allow some form** of self-archiving.

# Conclusion

`« Dans un monde fermé, le droit d'auteur s'applique **totalemment** et par défaut.

Dans un monde ouvert (Open access), il faut utiliser des licences comme Creative Commons pour protéger les droits et autorisations **réservés**»

BOYLE

Les licences juridiques CC label d'informations sur des œuvres permettent, à partir du web :

1- aux auteurs : de choisir et d'exprimer les conditions d'utilisation de leurs œuvres, de participer *de facto* à un **dépôt ouvert d'archives CC**

3- aux utilisateurs ou aux nouveaux auteurs de ne pas avoir à négocier systématiquement une autorisation sur ces archives mais en s'y conformant



Merci de vos questions

